

SE SYNDIQUER

Pour moi, pour nous
Pour notre métier,
Pour l'école



Du 1^{er} au 8 décembre 2022,
je vote FSU et SNUipp !



DES RESSOURCES NUMÉRIQUES

- ▶ Snuipp.fr
- ▶ Nos réseaux sociaux
 - ▶ facebook.com/snuipp
 - ▶ @SNUipp_FSU
 - ▶ snuippfsu
- ▶ Néo.snuipp.fr



DES PUBLICATIONS

- ▶ Fenêtres sur cours
- ▶ Pour
- ▶ Des brochures thématiques
- ▶ Les lettres d'information

DES INITIATIVES ET DES RENCONTRES

- ▶ Des militant-es sur le terrain
- ▶ Des réunions d'information syndicale
- ▶ Des stages de formation syndicale nationaux et départementaux
- ▶ Des colloques sur le métier
- ▶ Des universités d'automne et de printemps

Contacts SNUipp dans votre département :

✉ **Mail :** snuippXX@snuipp.fr

🌐 **Site :** <http://XX.snuipp.fr> où XX

est le numéro de la section départementale

Se syndiquer...

Vous hésitez ?



Le mot des secrétaires généraux

« Unis et massivement syndiqués,

les personnels sont en mesure de relever collectivement les défis auxquels est confrontée l'école et de porter des propositions au bénéfice des personnels, des élèves et des écoles. C'est ce à quoi s'attachent quotidiennement les militantes et les militants du SNUipp-FSU ». *Se syndiquer* participe à renforcer un outil collectif au service de chacun-e et de toute la profession ! C'est aussi avoir la possibilité de participer aux décisions et de s'investir à sa mesure.

Premier syndicat de la profession parce que proche et disponible

Le SNUipp-FSU représente les 358 687 enseignant-es du primaire, plus de 3 500 PsyEN, 130 000 AESH, les contractuel-les et les PEGC des plus de 50 000 écoles et établissements scolaires français. Le SNUipp-FSU les accompagne quotidiennement dans leur vie professionnelle. Mouvement, promotions, fermetures et ouvertures de classe, temps partiels, formation professionnelle et conditions de travail se jouent à la fois au rythme des décisions ministérielles, académiques et départementales. Le SNUipp-FSU avec une section dans chaque département et avec des délégué-es dans toutes les instances s'investit et se mobilise, pour répondre au mieux à cette réalité.

Guislain David, Blandine Turki, Nicolas Wallet,
co-secrétaires généraux

Le SNUipp-FSU

Premier syndicat pour défendre les droits et en gagner des nouveaux

► Un syndicat porte-voix de la profession

Les conditions d'exercice du métier, en mutation, sont de plus en plus difficiles, dégradant souvent les conditions de vie des personnels. Les réformes des retraites successives et injustes posent la question de l'allongement des carrières, d'un départ de plus en plus tardif et de la baisse des pensions. Le travail doit être mieux reconnu et les droits respectés et améliorés. Les actions menées avec les personnels, pour défendre l'école et la Fonction publique, pour améliorer les salaires et les carrières, doivent se poursuivre.

► Salaires : revaloriser

les salaires de toutes et tous

Les salaires des PE du premier degré se situent bien en-dessous de la moyenne européenne, largement au-dessous de ceux des enseignant·es des pays qui réussissent le mieux aux évaluations internationales. Le SNUipp-FSU a réussi à obtenir un début de réparation de cette injustice avec l'ISAE à 1200 € et un meilleur déroulé de carrière. Le syndicat revendique 300 €/mois immédiatement pour tous les personnels, assortis d'une augmentation de la valeur du point d'indice et de son indexation sur l'inflation. Le SNUipp-FSU poursuit son action pour une revalorisation indispensable à l'attractivité et à la reconnaissance du métier, sans oublier les

AESH dont le salaire est bien souvent inférieur à 800 €.

► Temps de travail : ça déborde!

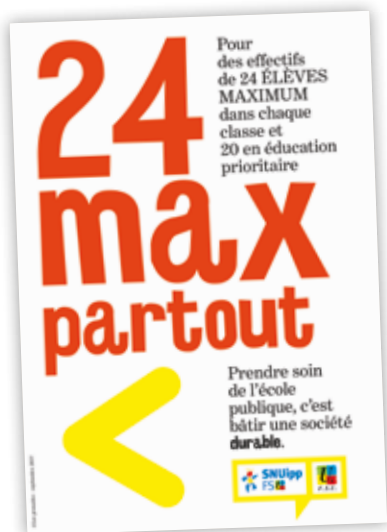
44 heures, c'est le temps de travail hebdomadaire moyen reconnu par le ministère pour les PE. Multiplication des réunions, des concertations, relations avec les parents, les partenaires : le temps de travail hors-la-classe explose.

Le SNUipp-FSU revendique la déconnexion du temps élèves et du temps enseignant pour arriver à 18 heures devant élèves et 3 heures pour le travail en équipe et avec les partenaires de l'école.

Les demandes d'utilisation des outils numériques professionnels en dehors du temps de services se multiplient. Le SNUipp-FSU revendique que le droit à la déconnexion soit respecté.

► Effectifs

En développant les dédoublements des GS, CP et CE1 dans les zones d'éducation prioritaire, le ministre a validé l'idée que la diminution des effectifs par classe a un effet sur la réussite des élèves. Cette mesure positive ne doit pas s'effectuer par redéploiement au détriment des autres niveaux. Le SNUipp-FSU demande une réelle diminution des effectifs par classe sur l'ensemble du territoire.



► **Pour un mouvement qui respecte les enseignant-es**

Malgré l'opacité de la nouvelle gestion des carrières, le SNUipp-FSU se mobilise pour accompagner les collègues, interroger l'administration afin d'exiger de la transparence pour le collectif, notamment dans le mouvement départemental ou les permutations. Le SNUipp-FSU exige une amélioration de la mobilité des personnels et le retour à une gestion équitable des opérations dans le cadre des CAPD.

► **Pour une vraie médecine du travail**

C'était quand votre dernière visite médicale ? Le SNUipp-FSU avec les autres syndicats de la FSU exige une médecine de prévention de qualité, au service des personnels et de leurs élèves. Le SNUipp-FSU demande une réelle prise en compte de la santé des personnels.

► **Directrices et directeurs : du temps et des moyens !**

Elles et ils ont une place spécifique dans le collectif de travail et des responsabilités essentielles au bon fonctionnement de l'école. Cette fonction est au cœur des interactions de l'école : familles, collectivités, professionnels du domaine du soin... Mais elle est attaquée par les récentes lois qui visent à donner un statut hiérarchique à la direction en détériorant le collectif de travail entre pairs dans les écoles. Si le SNUipp-FSU a obtenu l'augmentation du volume des décharges de direction et des mesures indemnitaires, ces dernières sont loin des attentes.

Le SNUipp-FSU revendique une revalorisation financière et des moyens afin que les directrices et les directeurs puissent vraiment se consacrer aux élèves, à la coordination et l'animation de leur école, avec une véritable aide pérenne au fonctionnement de l'école, plus de décharges de service et de formation.

► **AESH : un véritable statut et un salaire digne !**

Les AESH sont des actrices et des acteurs incontournables de l'école inclusive. Mais ces agent-es sous contrat continuent d'exercer dans des conditions très précaires : temps de travail incomplets, faible rémunération, conditions de travail dégradées, mutualisation et gestion pilotée par les PIAL, absence de formation... Le SNUipp-FSU revendique un véritable métier pour les AESH qui passe par la création d'un nouveau corps de la Fonction publique, une augmentation de salaire, l'assurance d'un temps complet et la garantie de meilleures conditions de travail.

Le SNUipp-FSU

Premier syndicat pour penser et transformer le métier



© MILLERAND/ANAJA PRESSE

PE, PsyEN et AESH sont des professionnels. Pour leur donner les moyens de bien accomplir leurs missions, formation et reconnaissance d'un travail de conception comptent parmi les conditions pour pouvoir agir sur l'évolution du métier et d'être pleinement partie prenante des transformations de l'école.

► Enseigner : un métier de conception

Professionnel·les à part entière, les PE doivent garder la main sur leur métier. Dans le cadre de contenus et de programmes définis na-

tionnellement, pouvoir choisir et élaborer ses propres méthodes et démarches, bâtir ses projets et rester maîtres·ses des dispositifs d'évaluation des élèves constituent les incontournables. Le SNUipp-FSU revendique une réelle liberté pédagogique.

► Enseigner est un métier qui s'apprend

Il faut reconstruire une formation professionnelle initiale et continue, en prise avec des situations d'enseignement aux multiples facettes : relationnelle, didactique, pédagogique. Les recherches en éducation participent de la formation des enseignant·es et doivent être accessibles à toutes et tous.

► Maternelle : il faut voir grand pour les petits !

La scolarisation en maternelle est un vrai levier pour la réussite scolaire de tous les élèves. Le SNUipp-FSU continue de revendiquer des conditions indispensables à l'école première notamment une baisse des effectifs dans toutes les classes qui sont parmi les plus élevés d'Europe, et une ATSEM affectée à temps plein dans toutes les classes, la scolarisation des 2 ans partout où cela est nécessaire.

Le SNUipp dans la FSU

Pour penser et transformer la société

Un syndicat engagé pour les droits humains

Les engagements professionnels ne s'arrêtent pas à la classe ou à l'école. Pour le SNUipp-FSU, il n'est pas possible de rester indifférents à l'aggravation des inégalités d'accès à l'emploi, à la santé, à la culture, mais aussi au développement de la précarité, des discriminations qui touchent les familles. Autant de freins à la réussite de tous les élèves. Le SNUipp-FSU est solidaire et agit.



© UNSPLASH/MICHAEL MINS

► Dans SNUipp-FSU, il y a FSU

Le SNUipp-FSU appartient à la FSU, une fédération syndicale constituée de syndicats nationaux qui lui permettent d'être avec ses 163 000 adhérent-es l'une des principales fédérations de la Fonction publique. Elle intervient pour promouvoir le développement des services publics comme vecteur de

solidarité et d'égalité, mais aussi pour garantir l'accès de toutes les citoyennes et tous les citoyens à des services publics de qualité (école, hôpital, emploi, culture...). La FSU promeut un syndicalisme de lutte, unitaire, indispensable pour créer un rapport de force avec l'ensemble des salarié-es.

La FSU sur le web!



www.fsu.fr



facebook.com/fiers.du.service.public



[@pressesfsu](https://twitter.com/pressesfsu)



Se syndiquer ? N'hésitez plus !

Une vraie bonne idée Pour moi, pour nous, pour mon métier, pour l'école

- ▶ Parce qu'on fait confiance aux représentant-es du SNUipp-FSU
- ▶ Pour s'informer, se faire aider et être défendu
- ▶ Parce que le SNUipp-FSU a été attentif à votre situation, vous a donné une info,

un conseil, et que d'autres en auront besoin demain

- ▶ Pour échanger, réfléchir sur le métier et le faire avancer collectivement
- ▶ Pour partager des valeurs et des solidarités
- ▶ Parce qu'on a envie de pouvoir bien faire son travail, et qu'on a besoin de respect en tant que professionnel-les
- ▶ Pour changer l'école et la société

Le syndicat... c'est trop cher ? Offrez-vous un café engagé par semaine !



Avec la déduction fiscale de 66% transformée en crédit d'impôt, les deux tiers de la cotisation sont désormais remboursés même pour les personnes non imposables. En moyenne une cotisation équivaut à 50€ par an... 1€ par semaine ! Essentiel pour éditer et acheminer les journaux, financer les actions, les charges : locaux, téléphone, internet...

Se syndiquer c'est utile

Le syndicat ne vit que des cotisations de ses syndiqué-es pour informer, pour défendre les personnels tant individuellement que collectivement. **Se syndiquer, c'est être plus forts, efficaces et constructifs ensemble pour défendre l'école, les droits de tout-es et de chacun-e.**

Vous syndiquer au SNUipp-FSU ?

66% de la cotisation sont remboursés sous forme de crédit d'impôt.

**POUR ADHÉRER
EN QUELQUES
CLICS, SCANNEZ
CE QR CODE**



 adherer.snuipp.fr